



La dette publique

1 - Définition et périmètre (source : France Trésor)

La dette est le total des engagements financiers de l'État. **Elle résulte du cumul des besoins de financement de l'État, c'est-à-dire de la différence, année après année, entre ses produits (recettes fiscales, produits de privatisations, etc.) et ses charges (dépendances budgétaires, prises de participation, investissements, etc.).** Il existe une dette négociable, c'est-à-dire contractée sous forme d'instruments financiers échangeables sur les marchés financiers (obligations et bons du Trésor) et une dette non négociable, correspondant aux dépôts de certains organismes (collectivités territoriales, établissements publics, etc.) sur le compte du Trésor et qui constitue, elle aussi, un moyen de financement de l'État.

La dette des administrations publiques au sens du Traité de Maastricht mesure l'ensemble des engagements financiers bruts des administrations publiques (APU), à l'exception des crédits commerciaux et des décalages comptables. Il s'agit d'une dette brute, ce qui signifie que les avoirs financiers des APU (dépôts monétaires du Trésor auprès de la Banque de France, pensions, participations de l'État, placements en valeurs mobilières des caisses de retraite) ne viennent pas en déduction de celle-ci. La dette Maastricht est mesurée en valeur nominale et non en valeur de marché. Elle est consolidée, ce qui signifie qu'elle exclut les dettes contractées entre APU, notamment les dépôts des collectivités locales auprès du Trésor public.

Le champ des administrations publiques comprend :

- **les administrations centrales, c'est à dire l'État et les "organismes divers d'administration centrale" (ODAC).** Plusieurs centaines d'établissements de statut public ou privé (CADES, Pôle Emploi, CNRS, CNASEA, CEA, Grandes Ecoles, musées nationaux,...) sont regroupés sous cette dénomination.
- **les administrations publiques locales,** qui regroupent les organismes ayant une compétence géographique limitée : collectivités locales, établissements publics locaux, les organismes consulaires, les caisses des écoles, et tous les organismes publics ou parapublics financés majoritairement par les collectivités locales.
- **les administrations de Sécurité sociale,** c'est à dire l'ensemble des régimes obligatoires de Sécurité sociale (Régime général, régimes d'assurance chômage, régimes complémentaires de retraite et régimes de prévoyance, régimes indépendants et agricoles, régimes spéciaux de salariés), ainsi que les organismes financés par ces régimes (oeuvres, hôpitaux publics et privés participant au service public hospitalier et financés par dotation globale).

2 - La dette publique en France

⇒ En mars 2011, la dette publique en France s'élevait à **1 646 milliards d'euros (Mds€), soit 85% du PIB** (ce dernier s'établissait à 1 930 Mds € en valeur brute en 2010).

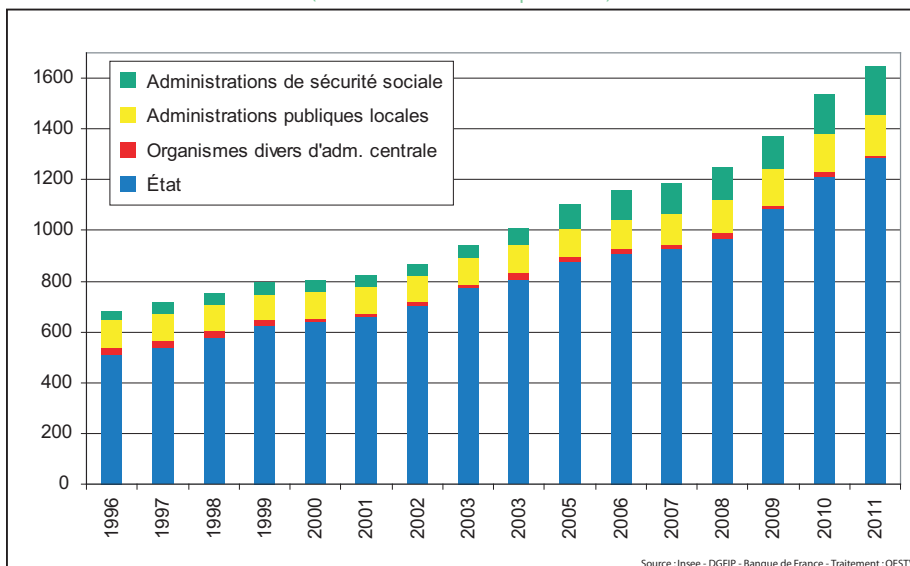
⇒ Ces 1 646 Mds€ se répartissent de la façon suivante :

- 79% pour la dette de l'État et ODAC
- 9,5% pour celle des administrations publiques locales
- 11,5% pour celle des administrations de sécurité sociale

⇒ Sur les 15 dernières années (mars 1996 / mars 2011), la dette publique a été multipliée par près de 2,5 en France : de 682 à 1 646 Mds€, soit +141%.

Sur la période considérée, la dette de l'État a progressé de +154% (de 506 à 1 287 Mds€), celle des administrations publiques locales de +41% (de 111 à 157 Mds€) et, enfin, celle des administrations de sécurité sociale de +446% (de 35 à 191 Mds€).

La dette publique brute en France en milliards d'euros entre 1996 et 2011 (au 1^{er} trimestre de chaque année)



Si les effets de la crise économique et financière de 2008 ont accéléré le rythme de croissance de la dette de l'État (+33% entre mars 2008 et mars 2011) et de celle des administrations de sécurité sociale (+45% ; pertes de recettes depuis le début de la crise), il convient toutefois de souligner que ce dernier poste souffre d'un déficit structurel de plus en plus important (rapport actifs/retraités, santé) depuis le début des années 2000.

⇒ En France, sur les 25 dernières années, **la charge de la dette publique (paiement des intérêts seuls) s'est maintenue, en moyenne (et malgré la forte croissance du niveau de la dette), autour de 2,5% du PIB en raison de taux d'intérêts en constant repli sur la période.**

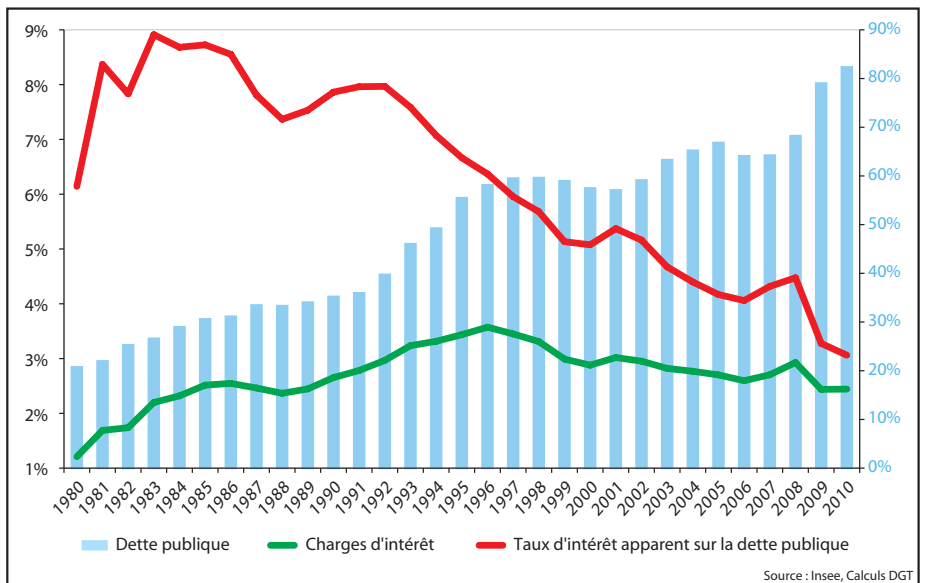
⇒ **En 2011, la charge de la dette s'est élevée à 45,4 Mds€ (elle est estimée à 50,5 et 55,4 Mds€ en 2012 puis 2013).**

A titre de comparaison, en 2011, le produit de l'impôt sur le revenu s'est élevé à 59,5 Mds€ et celui de l'impôt sur les sociétés à 56,6 Mds€.

⇒ **En 2011, la charge de la dette est le deuxième poste de dépense de l'État juste derrière l'éducation nationale.**

⇒ **En 2011, la dette publique française représente une charge de 26 000€ par habitant ou, encore, 66 000€ par actif ayant un emploi.**

Évolution des charges d'intérêt (% PIB) et du taux d'intérêt apparent sur la dette publique (échelle de gauche), et de la dette publique (% PIB) (échelle de droite)



⇒ Compte tenu du poids actuel de notre dette publique, **l'hypothèse d'une hausse significative des taux d'intérêt sur les titres du Trésor** (risque possible compte tenu du climat actuel de défiance des créanciers sur les dettes souveraines en Europe notamment) **génèrerait potentiellement une charge supplémentaire considérable pour les finances publiques. La qualité de notre dette** (i.e. la confiance des créanciers sur la capacité de la France à rembourser ses dettes - cf. la notation de notre dette) **constitue ainsi un enjeu majeur des problématiques relatives à l'endettement public.**

Pour rappel, un État doit refinancer chaque année une partie de sa dette arrivant à maturité (i.e. il émet une dette "de remplacement" pour solder le capital des dettes antérieures concernées) et s'endetter, par ailleurs, pour couvrir son (éventuel) déficit de fonctionnement (voire des projets d'investissement). **En France, ces besoins de financement et de refinancement se sont élevés à 191 Mds€ en 2011 (96 Mds€ pour financer le déficit et 95 Mds€ pour couvrir les titres à moyen et long termes arrivant à échéance). En 2012 et 2013, ils s'élèveront respectivement à 180 et à 175 Mds€.**

⇒ **La dette publique c'est la somme cumulée des déficits publics annuels. Pour rappel, notre solde public a toujours été déficitaire depuis 1975.**

⇒ Le tableau ci-contre illustre le solde budgétaire des administrations publiques pour l'année 2010 ; année il est vrai "particulière" compte tenu des effets de la crise sur les budgets considérés (retrées fiscales et cotisations sociales en baisse, coût assurance chômage en hausse notamment).

Dépenses et recettes des administrations publiques en 2010

en milliards d'euros	État et administ. centrales	Administrations publiques locales	Administrations de sécurité sociale	Total consolidé
Dépenses	474	229	514	1 095
Recettes	362	227	491	958
Solde	-112	-2	-23	-137

Source : Insee

On notera toutefois que pour une année "normale" comme 2007 (avant crise, croissance du PIB à +2,3%), le déficit public s'élevait toutefois à 2,7% du PIB, soit -51,6 Mds€.

Le déficit public en France (en % du PIB et milliards d'€)

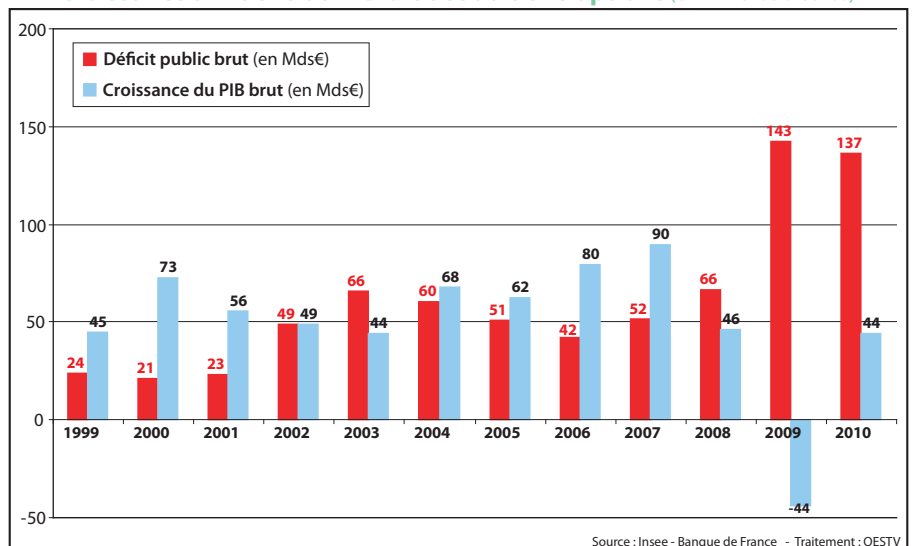
2007 : -2,7% (-51,6 Mds€)	2009 : -7,5% (-142,5 Mds€)	2011^(a) : -5,4% (-90,8 Mds€)
2008 : -3,3% (-64,3 Mds€)	2010 : -7,1% (-136,5 Mds€)	

Source : Insee

⇒ La lecture du graphique ci-contre, représentant l'évolution du PIB et du déficit public bruts (en Mds€) depuis 1999, **invite enfin à une certaine relecture de la richesse créée dans notre pays sur la période observée. Il apparaît en effet qu'une part non négligeable de cette croissance est finalement alimentée par l'endettement public** (sur la période 1999/2008, la hausse de la dette publique équivaut à 75% de la croissance du PIB brut).

En considérant que la dette participe également au financement de l'investissement, le constat précédent pourrait être nuancé ; toutefois il convient de rappeler que, sur les 10 dernières années, **notre dette publique résulte avant tout du cumul de déficits de fonctionnement.**

Croissance annuelle du PIB brut et du déficit public (en milliards d'euros)

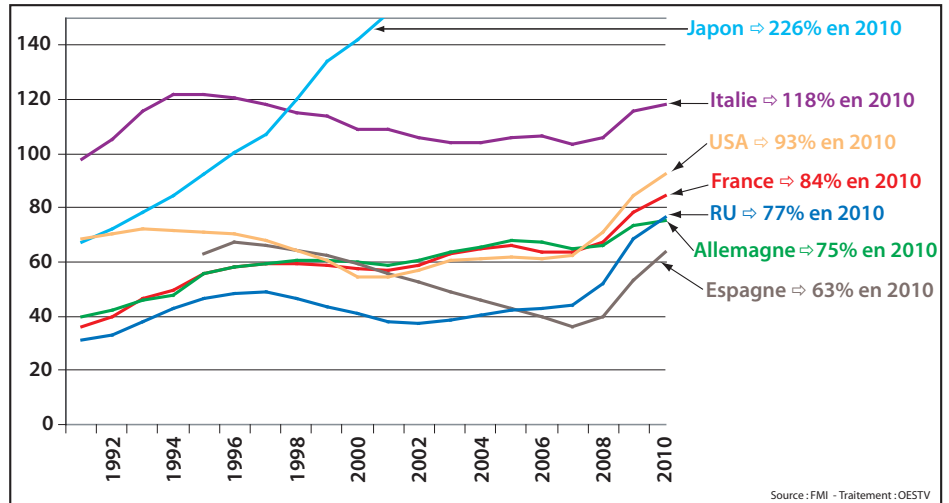


3 - La dette publique dans le monde (économies avancées) et en Zone euro

⇒ La plupart des grands pays développés se trouvent aujourd'hui confrontés, d'une manière plus ou moins aigüe, à une dette publique importante (supérieure à 60% du PIB ; et plus généralement à 75% du PIB) et, par ailleurs, en très forte croissance depuis 2007 (de +15% à +30% entre 2007 et 2010).

⇒ Le cas du Japon (dette publique établie à plus de 220% du PIB) est, pour sa part, très particulier. Il est en effet le résultat de la profonde crise qui a touché son système bancaire au cours des années 90 et de ses conséquences en terme de croissance économique, de consommation des ménages et d'équilibres budgétaires. Le Japon s'est enraciné, depuis une 15^{ème} d'années, dans une dynamique déflationniste suite à cette crise financière systémique.

La dette publique brute en % du PIB en 2010



⇒ Bien que d'autres économies avancées, dont les États-Unis particulièrement, soient très endettées, la crise des dettes souveraines se concentre toutefois essentiellement en Zone euro depuis près de deux ans. La prépondérance du dollar dans les réserves de change et dans les échanges mondiaux explique sans doute, pour une bonne part, cette situation quelque peu paradoxale.

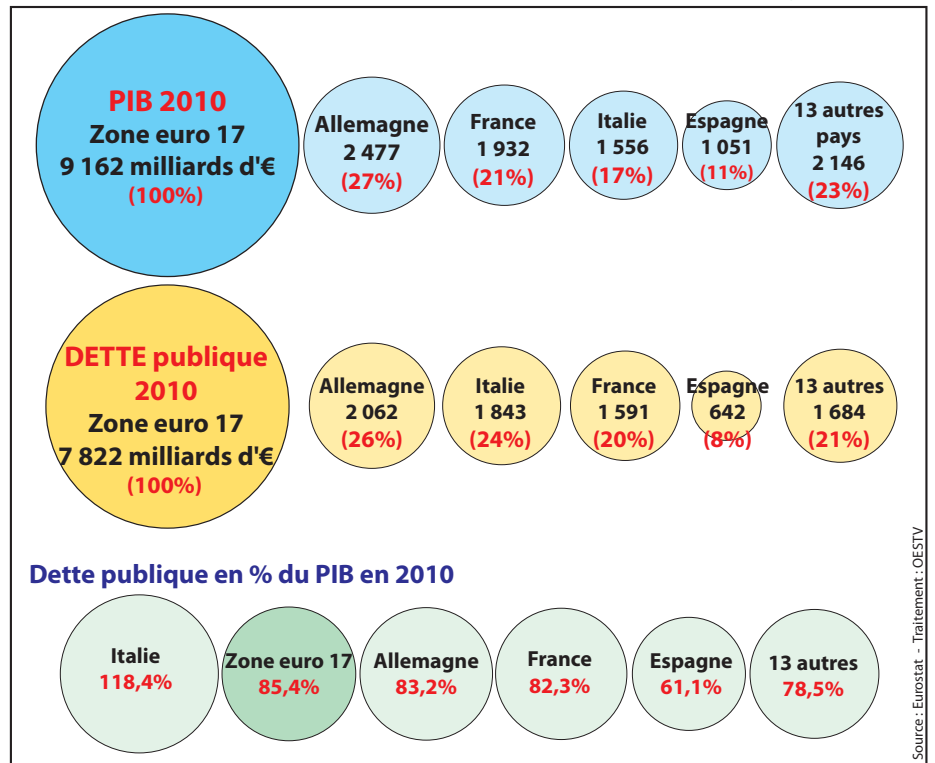
⇒ Si l'actualité de cette crise des dettes souveraines en Zone euro s'est souvent focalisée sur le cas de la Grèce (sorte de talon d'Achille à partir duquel s'est diffusé le risque de contagion à d'autres pays), il convient cependant d'identifier clairement où se trouvent les véritables risques qui pourraient menacer la stabilité de l'ensemble de la zone.

En effet, la Grèce, l'Irlande, ou encore le Portugal ne représentent respectivement que 2,5%, 1,7% et 1,9% du PIB de la Zone euro en 2010 et "seulement" 4,2%, 1,9% et 2,1% de l'ensemble de sa dette souveraine. En d'autres termes, malgré les enjeux qui sont posés à travers le cas de la Grèce (quelles politiques de solidarité et de stabilité ?), l'avenir de la Zone euro se joue toutefois davantage en son coeur autour de ses 3 ou 4 principales économies. L'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne réalisent en effet près de 77% du PIB de la Zone euro mais cumulent également plus de 78% de sa dette souveraine.

⇒ L'évolution des taux des obligations souveraines, ci-contre représentées pour les titres à long terme dans les 4 principales économies de la Zone euro, indique assez bien le degré de risque qui pèse sur la stabilité de l'espace de la monnaie unique.

Fin 2011, les taux des obligations italiennes et espagnoles, en forte progression depuis 1 an, illustraient ainsi une situation de tension sur ces deux économies majeures de la Zone euro.

PIB et dettes publique en Zone Euro - Quelques ordres de grandeur



Obligations du Trésor à 10 ans (taux = moyennes mensuelles)

